

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**MARDI 12 FEVRIER 2019 – 19H00**

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mardi 27 novembre 2018 – 19H00 : adopté à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour : Monsieur ARLIAUD invoque la nécessité de délibérer annuellement pour approuver la cotisation à l'Association des Maires de France ; le point 4 « Soutien de la résolution générale du 101<sup>ème</sup> Congrès des Maires de France » est retiré de l'ordre du jour malgré le pouvoir du conseil municipal délégué au Maire l'autorisant au renouvellement de l'adhésion aux associations (Délibération du 16 avril 2014).*
- *Désignation du secrétaire de séance : Jacques REYNAUD*

**1. Election du 5<sup>ème</sup> adjoint**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

*Secrétaire : Jacques REYNAUD*

*Assesseurs : Véronique DEGABRIEL et Annie PATRAS*

Suite à la démission de Madame DEGABRIEL de son poste de 5<sup>ème</sup> adjointe en septembre 2017, ce poste d'adjoint est resté vacant. Les différentes charges et missions confiées aux autres adjoints devenant trop importantes, le Maire propose l'élection d'un 5<sup>ème</sup> adjoint. Les fonctions qui lui seront déléguées concernent les domaines suivants : sécurité, sûreté, défense, travaux et voirie.

Un candidat se déclare : Philippe STROPPIANA

*Monsieur Philippe STROPPIANA est élu au 1<sup>er</sup> tour avec 17 voix (majorité absolue : 10 voix). Monsieur René VALENTINO obtient 1 voix*

**2. Instauration d'un régime d'autorisation de changement d'usage des locaux d'habitation**

*Rapporteur : René VALENTINO*

Dans le cadre de la mise en place de la Loi pour une République Numérique et dans l'objectif d'une collecte optimale de la taxe de séjour, la Commission Tourisme LMV sollicite l'ensemble des Communes de son territoire afin qu'elle demande au Préfet d'instaurer le régime d'autorisation de changement d'usage des locaux d'habitation. Ce dispositif entraîne la mise en place d'une plateforme de télédéclaration à destination des loueurs de meublés de tourisme et offrira les avantages suivants :

- *Connaissance précise du parc d'hébergements touristique du territoire*
- *Identification des hébergements qui se commercialisent sur les plateformes*
- *Optimisation des recettes de la taxe de séjour*

*Adopté par 12 voix pour et 6 abstentions*

**3. Convention 2019 – Association AVEC**

*Rapporteur : Arlette BERGIER*

Le rapporteur propose de reconduire la convention pour l'année 2019 avec l'Association AVEC (La Gare) afin de mener auprès des jeunes du territoire différents animations et activités

*Adopté à l'unanimité*

**4. Soutien de la résolution générale du 101<sup>ème</sup> Congrès des Maires de France**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

*L'Association des Maires de France a adopté une résolution à destination du gouvernement et demande aux communes de l'ensemble du territoire national de le soutenir*

*Cette délibération est retirée de l'ordre du jour par le Maire afin de lever toute ambiguïté sur l'adhésion de la Commune à l'Association des Maires ; demande formulée par Monsieur ARLAUD (voir approbation de l'ordre du jour)*

**5. Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2019**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Le Code Général des Collectivités Territoriales permet aux Communes afin de pouvoir faire face aux dépenses engagées avant le vote du budget primitif de voter des crédits correspondants à hauteur de 25% des crédits votés lors de l'exercice précédent. Le Maire demande au conseil municipal de procéder au vote de ces crédits.

*Adopté à l'unanimité*

**6. Subvention 2019 – Tournoi de Langue du Collège du Calavon**

*Rapporteur : Arlette BERGIER*

Le rapporteur propose de voter une subvention au profit du Collège du Calavon destinée à participer à l'organisation de l'édition 2018/2019 du tournoi visant à promouvoir la langue et la littérature françaises.

*Adopté à l'unanimité*

**7. Modification du tableau des effectifs**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Suite aux avancements de grades de trois agents, le conseil municipal doit approuver la création d'un emploi d'un adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe et d'un adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et d'un adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> mai 2019.

*Adopté à l'unanimité*

**Communiqués du Maire, des délégués communautaires et animateurs de commissions**

- Evocation des travaux en cours et à venir :
  - Parking du Laquais
  - Ecoulement des eaux pluviales et Vélo route à Coustellet ; Deuxième tranche au niveau du Chemin des Guillaumets programmée pour l'automne 2019.
  - Modification éclairage intérieur de l'église prévue au printemps.
  - Restructuration cantine scolaire Coustellet : début des travaux : mars 2019.
- Projet de recrutement « jobs d'été » au service technique
- Organisation par le Lions Club d'un Vide grenier à Coustellet, le Dimanche 24 mars 2019.
- Mise en service le 18 février des containers enterrés à proximité du parking du Laquais en remplacement des bacs roulants du Vieux village et de sa partie Nord
- Luberon Monts de Vaucluse : point sur le budget 2019 : à noter : pas d'augmentation de la fiscalité et un bon ratio concernant l'endettement

*Le Maire lève la séance à 20H25*

Fait à Maubec, le 12 février 2019

Le Maire,

Frédéric MASSIP